

## WWW.CAPRURAL.ORG : LA PLATE-FORME EN LIGNE !

La Plate-Forme a créé son site internet ! En ligne depuis le 1<sup>er</sup> juillet, ce nouvel outil offre aux acteurs du développement rural et périurbain de nombreuses ressources (actualités, méthodologie, expériences, conseils...), ainsi qu'un espace interactif consacré au partage d'expériences de développement. « Cette évolution témoigne d'une synergie croissante entre les entités qui constituent la Plate-Forme, estime Anne Carton, chef de projet de la Plate-Forme. Nous avons atteint une maturité qui nous permet d'offrir un ensemble cohérent de services dédiés à la création d'activités et à la professionnalisation des agents ». Les principales rubriques du site s'organisent d'ailleurs autour de ces services, ce qui facilite la navigation au sein d'une information particulièrement fournie. Après une présentation des différentes entités et missions de la Plate-Forme, le menu principal permet d'accéder directement à la création d'emplois (avec notamment l'agriruralité et la construction d'offres d'activités), la professionnalisation (qui regroupe toutes les informations utiles au métier d'agent), l'accompagnement des employeurs d'agents et la valorisation des savoir-faire et des travaux de recherche (guides méthodologiques, PSDR...).

Les habitués de l'ancien site internet du CRDR retrouveront les offres d'emplois et de stages, le forum d'échange d'expériences, les téléchargements (avec une offre documentaire élargie à toutes les thématiques de la Plate-Forme), les formations (avec une inscription possible en ligne), la revue de presse, avec la présentation des articles en ligne pendant deux mois... De nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées, dont un agenda des événements proposés par la Plate-Forme (formations, atelier permanent de la création d'activités, journées d'échanges...) et la *Lettre de l'agriruralité*, une newsletter qui s'attache chaque trimestre à faire le tour de l'actualité dans ce domaine (les actions, les porteurs de projet, les outils, les retours d'expérience...).

Ce site est destiné à informer, mais aussi à accueillir les témoignages d'acteurs du développement rural en Rhône-Alpes. N'hésitez pas à le consulter, à l'enrichir avec votre expérience et à nous faire part de vos suggestions pour le faire évoluer. Votre avis nous intéresse !

*Inscription en ligne nécessaire pour participer au forum de partage d'expériences et déposer une offre ou une recherche d'emplois ou de stage.*

Contact : Adeline Parenty, 04 75 22 14 89  
crdr@caprural.org



## UN PROJET ? PENSEZ FEADER !

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, la Plate-Forme propose un service d'aide à la mobilisation des financements du FEADER (Fonds européen agricole de développement rural). Ce service est destiné aux agents de développement et aux techniciens des chambres consulaires ou des associations, qui pourront aussi y trouver des expériences d'autres régions. Pour Anne Riou, qui anime cette nouvelle mission Europe et développement rural, « il ne s'agit pas d'accompagner individuellement les porteurs de projet, mais d'apporter aux acteurs susceptibles de relayer la politique européenne au niveau des territoires toutes les informations nécessaires au montage des dossiers ». Cette mission accompagne aussi les territoires LEADER dans la mise en œuvre de leur projet de coopération transnationale : contacts avec des territoires de projet à l'étranger, outils pour faciliter les échanges en anglais...

À noter dans vos agendas pour cet automne, trois journées d'information sur le FEADER, avec la participation des principaux partenaires financiers : le 7 octobre à Lyon (pour les départements du Rhône, de l'Ain et de la Loire), le 28 octobre à Chambéry (Savoie et Haute-Savoie) et le 18 novembre à Valence Rovaltain (Ardèche et Drôme).

Toute l'information sur la mission et les financements est sur [www.caprural.org](http://www.caprural.org).

Contact : Anne Riou, 04 27 86 60 27  
europe.devrrural@caprural.org

## LES SERVICES NOUS INTÉRESSENT ! VOUS AUSSI ?

La problématique des services à la personne est très présente dans les territoires ruraux et de montagne de Rhône-Alpes. La Région a donc souhaité, conformément aux engagements de sa stratégie régionale de la montagne, créer un outil opérationnel de diffusion des pratiques autour de cette question. Après un appel à témoignages lancé auprès des agents de développement rhônalpins, 12 actions ont été retenues pour constituer un recueil d'expériences sur les services à la personne. Réalisé en partenariat avec le CRDR, ce travail apporte de nombreuses informations sur le contexte et les conditions de mise en œuvre de ces projets : dans quels domaines ont-ils été créés ? avec quelles méthodes ? quels sont les fonds mobilisés ? les acteurs impliqués ?... Ces informations seront disponibles sur [caprural.org](http://caprural.org) (rubrique *Se professionnaliser > Échanger*) où les agents sont invités à témoigner directement de leur expérience afin de constituer un lieu d'échanges sur cette question. Elles seront prochainement publiées sur le portail Territoires de Rhône-Alpes ([territoires.rhonealpes.fr](http://territoires.rhonealpes.fr)). Une actualisation est envisagée à moyen terme.

Contact : François Trusson, 04 72 59 43 12  
ftrusson@rhonealpes.fr

# cap rural

L'INFORMATION DE LA PLATE-FORME RÉGIONALE DÉVELOPPEMENT RURAL RHÔNE-ALPES

## point repères

### LE PARI DE LA DIVERSITÉ

**Agriruralité, activité agricole innovante... : ces dernières années, un vocabulaire inédit s'est invité dans les débats sur le développement rural. Il désigne des pratiques « atypiques » qui, peu à peu, sortent de l'ombre et revendiquent toute leur place en matière de création d'activités.**

Il est loin le temps où, faute de mieux, on les appelait les « pas assez » ! Certes, leurs projets d'entreprise étaient cohérents, mais les activités qu'ils prétendaient combiner étaient si inattendues qu'aucune n'était éligible aux dispositifs d'aides existants. D'où ce surnom, vaguement teinté d'ironie. Depuis, l'agriruralité s'est invitée dans les campagnes et les activités agricoles innovantes sont soutenues au même titre que toute autre exploitation. Ces porteurs de projet, qui se lancent dans des activités atypiques, associées ou non à une production agricole « classique », ont en effet accès soit à la dotation aux jeunes agriculteurs (DJA), soit au dispositif Entreprises localement innovantes (ELI) mis en place par l'État et la Région Rhône-Alpes en 1995.

#### Des revenus comparables

Une étude récente confirme ce que beaucoup pressentaient déjà : la viabilité de ces entreprises n'a rien à envier à celle des exploitations agricoles conventionnelles. « Les résultats de cette enquête ne sont pas une surprise, souligne Éric Chosson, chef de projet de la Plate-Forme, chargé de la création d'activités. Ils nous renseignent par contre sur le niveau de revenu de ces créateurs d'activité et nous confortent dans le fait que ce sont de vraies entreprises, qui font preuve d'un professionnalisme d'autant plus remarquable qu'elles dépendent très peu des aides publiques ». La taille de l'exploitation, qui se réduit généralement à quelques hectares, n'empêche pas d'atteindre des revenus comparables aux moyennes régionales, alors que le capital mobilisé au départ est bien plus modeste. 60 % des entrepreneurs ELI déclarent même que leurs revenus sont équivalents ou supérieurs à ce qu'ils prévoyaient. Dans la Drôme, les deux tiers des exploitations agricoles innovantes dégagent un revenu annuel supérieur à 16 000 €, proche de la moyenne départementale. Ces résultats s'expliquent notamment par le choix quasi généralisé de circuits courts pour la commercialisation des produits (vente directe à la ferme ou sur les marchés, magasin de producteurs...).



### 15 ANS D'EXPÉRIENCE À LA LOUPE

L'étude, commandée par l'État et la Région Rhône-Alpes, portait sur deux types d'entreprise : les entreprises agraires de Rhône-Alpes soutenues par le dispositif ELI entre 1995 et 2007 (115 dossiers) et les exploitations agricoles innovantes créées ces dix dernières années dans la Drôme avec l'aide de la DJA (902 dossiers). Une exploitation est considérée comme "innovante" si ses productions sont atypiques ou si elle propose d'autres activités (transformation, service, vente directe...). Un échantillon représentatif de 40 exploitations a été extrait de chacune de ces deux populations et enquêté par entretien direct.

Les résultats de l'enquête sont disponibles sur [caprural.org](http://caprural.org) (rubrique *Créer des emplois > Agriruralité*).



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION  
JEAN-LOUIS CUNG  
DIRECTEURS DE LA RÉDACTION  
ANNE CARTON ET ÉRIC CHOSSON  
RÉDACTION  
GILLES PEISSEL  
CRÉDITS PHOTOS  
SITE DE PROXIMITÉ  
DES BOUTIÈRES, GILLES PEISSEL  
GRAPHISME ET MISE EN PAGE  
AD HOC ATELIER DE L'IMAGE

CONTACTS  
ANNE CARTON  
CRDR  
AVENUE DE LA CLAIRETTE  
26150 DIE  
04 75 22 14 89  
FAX 04 75 22 10 11  
crdr@caprural.org

ÉRIC CHOSSON  
ANIMATION TECHNIQUE RÉGIONALE  
DES SITES DE PROXIMITÉ  
LYCÉE AGRICOLE DU VALENTIN  
AVENUE DE LYON  
26500 BOURG-LÈS-VALENCE  
TEL 04 75 82 90 49  
FAX 04 75 83 02 10  
sites.proximite@caprural.org

L'actualité de la Plate-Forme est aussi sur [www.caprural.org](http://www.caprural.org)





**Un manque de références technico-économiques**

Pour Alain Sallier, directeur de l'ADASEA<sup>1</sup> de la Drôme, « ces projets surprennent par leur nature, mais l'étude laisse apparaître une forte implication des porteurs de projet dans la vie des territoires et une volonté farouche de s'intégrer ». Leur démarche se caractérise avant tout par une volonté d'autonomie dans leurs pratiques, de respect de l'environnement et de recherche d'une certaine qualité de vie. Beaucoup s'appuient sur une première expérience professionnelle qui n'a rien à voir avec l'agriculture, dans des domaines aussi divers que la formation, l'accueil, l'illustration, les arts plastiques... « Ces projets ne correspondent pas à une logique de filière, mais à une démarche de développement adaptée à chaque territoire et à chaque personne » explique Éric Chosson. De son côté, Alain Sallier ne cache pas son intérêt

pour ces initiatives, qui représentent 10 à 12 % des demandes d'installation traitées chaque année par l'ADASEA de la Drôme : « Même si on ne peut pas les généraliser, ces entreprises nous intéressent car elles participent à une dimension plus globale de création d'activités dans le monde rural. Mais face à ces dossiers atypiques, nous manquons de références technico-économiques qui nous permettraient de mettre en place un accompagnement plus pointu des porteurs de projet ». Même constat pour Laurent Rambaud, Président du CDJA<sup>2</sup> de la Drôme, qui avoue être parfois dubitatif devant certains dossiers d'installation : « C'est difficile d'estimer a priori la viabilité des projets. Le côté atypique fait qu'il n'y a pas de problématique à même de fédérer ces initiatives et de produire des références communes car chaque cas est particulier ».

**Un projet de vie**

Diversité des tâches à exercer, charge de travail, manque de savoir-faire en matière de commercialisation... : malgré un bilan largement positif, le quotidien de ces entrepreneurs demande un effort quotidien permanent, d'autant plus qu'ils souffrent encore d'un manque de reconnaissance de la part du milieu agricole, qui les suspecte parfois d'amateurisme. Malgré tout, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 91 % des agrituristes enquêtés considèrent que leur situation professionnelle est en adéquation avec leur projet de vie.

<sup>1</sup>ADASEA : Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.

<sup>2</sup>CDJA : Centre départemental des jeunes agriculteurs.

**LE POINT DE VUE DE LAURENT RAMBAUD, AGRICULTEUR, PRÉSIDENT DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DES JEUNES AGRICULTEURS (CDJA) DE LA DRÔME, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL D'INSTALLATION (CDI)**

« En agriculture, l'innovation est partout, même dans les exploitations conventionnelles. Mais lorsqu'une entreprise est entièrement tournée vers une production atypique ou qu'elle développe des activités non agricoles, comme l'accueil à la ferme ou les services, c'est différent. Elle se positionne sur des niches qui reposent notamment sur le potentiel touristique d'un territoire. Si cela permet de dégager un revenu suffisant pour faire vivre une famille, on peut alors véritablement parler d'installation. C'est le plus important. Ces initiatives sont à encourager. Elles rejoignent l'objectif premier du CDJA, qui est le renouvellement des générations en favorisant la transmission des exploitations des agriculteurs qui partent à la retraite. Elles nous confortent aussi dans l'idée d'élargir notre horizon et de garder un esprit ouvert sur de nouveaux modes d'exploitation, même si tout le monde ne peut pas se lancer dans ce type de démarche et que la fonction première de l'agriculture reste la production alimentaire. »

**LES SITES DE PROXIMITÉ EN BREF**

Se regrouper pour l'emploi

Le Site de proximité Aix-Urfé-Côte Roannaise-La Pacaudière avait déjà, en 2009, mené une action auprès de personnes en difficulté pour les aider dans leur recherche d'emploi. Sur les douze volontaires, neuf avaient effectivement trouvé un emploi ou créé une activité. Ces résultats encourageants ont incité le Site, en partenariat avec Pôle Emploi et le

Conseil général de la Loire, à reconduire cet accompagnement en 2010. Il s'agit notamment de créer une dynamique de groupe en alternant rendez-vous individuels et temps d'échanges collectifs. D'une durée de six mois, cette action s'inscrit dans les réalités socio-économiques du territoire. Contact : Nadège Sugier, tél. : 04 77 65 17 64, sp.aixeturfe@wanadoo.fr

SITES DE PROXIMITÉ : Aix-Urfé-Côte Roannaise-La Pacaudière Boutières CeDRE Diois Monts du Forez Sud-Ardeche

**SITE DE PROXIMITÉ DES BOUTIÈRES SUIVEZ LE « FIL ROUGE » !**

« Le statut associatif de notre Site résulte du souhait des chambres consulaires de participer directement à son fonctionnement » souligne Jacqueline Dudal, directrice du Site de proximité des Boutières. Lorsqu'elle est créée en 1995, l'association est l'aboutissement de la volonté de certains élus locaux, des chambres consulaires et de la Mission locale de satisfaire les demandes de la population en matière de services et d'emplois. Progressivement, son action s'est structurée autour de deux piliers : l'accueil et l'accompagnement des publics, pour lesquels elle joue un rôle de « fil rouge » à travers les démarches de recherche d'emploi et de formation, d'étude de faisabilité d'un projet ou de demande de subventions, et la construction d'offres d'activités générant du travail salarié ou indépendant.

**De l'industrie au patrimoine rural**

Tous les champs d'activité sont explorés. Les potentiels d'activités font l'objet d'un travail de repérage et de valorisation adapté à la réalité des territoires. La tradition industrielle du Pays du Cheylard (textile, bijouterie, mécanique générale...) a ainsi facilité la mobilisation des entreprises lors du premier Forum de l'emploi organisé cette année pour que les personnes au chômage, de plus en plus fragilisées par la crise économique, restent dans une dynamique de recherche d'emploi. Les services à la personne représentent un autre potentiel à faire émerger en sensibilisant le public aux différents métiers qu'ils offrent : aide à domicile, accueil de la petite enfance, services hospitaliers... Une vingtaine de personnes se sont ainsi récemment engagées à suivre une MRS<sup>1</sup> avec Pôle emploi, afin d'anticiper les besoins des employeurs (hôpitaux, maison de retraite...). Enfin, la richesse du patrimoine local est à l'origine d'une expérimentation en cours avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. L'objectif de cette initiative originale est de créer de nouvelles activités, notamment en matière d'insertion, autour de la valorisation du petit patrimoine rural.

Le Site des Boutières se préoccupe aussi des candidats à l'installation en milieu rural. Des journées de préparation sont ainsi organisées chaque année en alternance avec CeDRE, le Site de proximité voisin. Depuis 2000, le déclin démographique du territoire a en effet été enrayé par le solde migratoire et cette évolution peut être soutenue en favorisant l'arrivée de nouveaux actifs. « Ces journées ont aussi pour effet de familiariser les acteurs locaux à ce renversement de tendance » précise Jacqueline Dudal. Une quinzaine de personnes en moyenne y participe et acquiert les « fondamentaux » nécessaires à leur projet.

<sup>1</sup>MRS : méthode de recrutement par simulation.

**CONTACT**

Site de proximité des Boutières  
Le Pont, 07310 Saint Martin de Valamas  
tél. 04 75 30 50 82  
sites.proximite.boutieres@orange.fr  
Retrouvez le Site des Boutières sur : [www.caprural.org](http://www.caprural.org)

Site créé en 1995  
Relais local depuis 2007  
4 salariés  
Territoires : 5 communautés de communes, 48 communes, 19 695 habitants

5 286 personnes accompagnées  
204 créations ou reprises d'activités  
188 entrées en CDI  
1 066 entrées en CDD  
520 accès à la formation



**LEVER DE RIDEAU SUR LES PERSONNES ÂGÉES**

Comment identifier les besoins des personnes âgées ? En leur demandant ! Et pour libérer la parole, rien de tel qu'une pièce de théâtre : *On a quelque chose à vous dire...*, montée par Valentine Compagnie. Les thèmes abordés (les enfants, la solitude, la maison de retraite...) sont une incitation poétique aux échanges qui suivent le spectacle, où chacun est invité à faire part de ses désirs et de ses difficultés. Près de deux cents personnes ont été réunies lors de deux représentations organisées par le Site de proximité et les organismes du secteur vieillesse. Objectif : construire des offres d'activités en phase avec les attentes exprimées : rompre l'isolement, faciliter les déplacements et l'accès aux activités de découverte...

**YVES LE BON, MAIRE DE ST-MARTIN DE VALAMAS, PRÉSIDENT DU SITE DE PROXIMITÉ**

**Que représente le Site de proximité pour les élus ?**

C'est une porte d'entrée pour toutes les questions qu'ils se posent autour de l'emploi. C'est aussi un lieu où leur réflexion trouve une écoute et parvient à maturité. Certains élus, notamment les nouveaux, connaissent encore mal son action et ont du mal à le situer par rapport aux partenaires institutionnels. Nous devons poursuivre nos efforts de communication pour les convaincre de l'intérêt d'avoir un tel outil, car c'est en co-construisant avec l'ensemble des acteurs locaux que l'action du Site sera plus efficace !

**Comment se passent les relations entre les collectivités et le Site ?**

Les communes sont de plus en plus nombreuses à le solliciter directement pour des missions ponctuelles, comme une transmission d'entreprise ou le recrutement de personnel communal. Mais le Site de proximité est surtout une force de propositions pour explorer de nouveaux potentiels d'activités. Une convention annuelle est alors établie avec chaque communauté de communes afin de préciser les actions à réaliser, par exemple l'inventaire des locaux vacants, ainsi que sa participation financière. Même si elle est modeste, cette participation est importante car elle montre à nos principaux financeurs, l'Europe et la Région, l'engagement des élus locaux.